

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Seul le règlement par prélèvement automatique donne lieu au soutien juridique de la fédération

Référence unique de mandat Type de paiement récurrent tous les 5 du mois
(à compléter par le syndicat)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

CRÉANCIER: CFDT

ICS: FR88ZZZ254894

Coordonnées du syndicat

SYNDICAT CFDT INTERCO 91

Maison des Syndicats

12, Place des Terrasses de l'Agora

91000 ÉVRY-COURCOURONNES

Contact 09 72 51 21 25 interco91@interco.cfdt.fr

<http://www.cfdt-interco91.fr>

Nom du titulaire du compte à débiter :

Joindre un R.I.B

IBAN du compte à débiter

Je ne souhaite pas le prélèvement
Je m'engage à payer par chèque à terme à échoir

Signature

Fait à :

Le :

Mentions légales : Les données à caractère personnel recueillies sont nécessaires à la gestion de l'adhésion à la CFDT. La base légale de traitement est l'intérêt légitime car ces données permettent de fournir à l'adhérent des informations professionnelles, syndicales ou des services liés à son adhésion. Ces données sont à usage exclusif de la CFDT et ne sont pas communiquées à des tiers, ni commercialisées. Elles sont enregistrées sur le référentiel national CFDT, conservées par le syndicat en charge de leur traitement et gardées 5 ans en archives intermédiaires après le départ de l'adhérent puis supprimées définitivement.

Tout adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement de ses données qu'il peut exercer à tout moment aux coordonnées précisées sur ce bulletin d'adhésion ou dans son espace en ligne. Si elles ne sont pas satisfaites du traitement de leur demande, les personnes disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

L'adhésion à la CFDT ouvre à ses adhérents un accès en ligne, accessible sur <https://monespace.cfdt.fr>.

Après avoir activé son compte l'adhérent peut notamment modifier ses informations personnelles et contacter son syndicat CFDT.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INTERCO 91

BULLETIN D'ADHÉSION

Rejoignez le 1^{er} syndicat de France !